

Pour s'assurer de disposer d'un ensilage de maïs de qualité, il est primordial de ne pas échouer à l'ultime étape qu'est la récolte. Le stade de maturité optimal qui permet de remplir cet objectif se situe entre 32 et 35 % MS. Cependant, choisir le bon moment pour récolter reste souvent une décision difficile tant les facteurs à prendre en compte sont nombreux. Afin d'apporter une aide à la décision, le Centre Pilote Maïs, subventionné par le Ministère régional wallon de l'agriculture, a mis en place un réseau d'observation de l'évolution de la maturité du maïs ensilage. Ce réseau compte 53 sites d'observation représentatifs des différentes zones agricoles de haute et moyenne Belgique. La région wallonne a été subdivisée en 7 zones agricoles et chacune des zones est représentée par 4 à 12 sites d'observation selon son importance. Un relevé hebdomadaire est effectué sur l'ensemble du réseau par les organismes actifs au sein du Centre Pilote Maïs (CARAH, CIPF, OPA, Centre de Michamps et CPL-VEGEMAR). Les résultats sont immédiatement consultables sur le site internet des centres pilotes (centrespilotes.be).

La sécheresse exceptionnelle de 2022 va impacter incontestablement les rendements du maïs ensilage mais influence aussi très fortement l'évolution de la maturité. Alors qu'habituellement le remplissage des grains se termine seulement à cette période, la récolte se profile déjà en cette année très particulière. Nous nous retrouvons donc aujourd'hui avec un maïs ensilage qui possède entre 3 et 4 semaines d'avance selon les situations. Les premiers prélèvements indiquent des contrastes très importants entre régions, entre villages et parcelles et parfois même dans une même parcelle ... Pas évident d'évaluer la maturité en 2022 et la visite régulière de ses parcelles est d'autant plus indispensable cette année !

En toutes régions, des parcelles qui ont connu des accidents culturels ou en conditions pédoclimatiques difficiles (sol séchant et/ou superficiel, pentes exposées, semis tardifs, absence de précipitations depuis de très longues semaines, ...) se trouvent extrêmement détériorées avec des maïs desséchés, parfois sans épis. Ces situations les plus graves sont désormais irréversibles. Les ensilages y ont débuté et doivent impérativement se poursuivre afin de sauver et d'assurer au moins une récolte.

**Au Centre du Pays**, en zones limoneuses et sablo-limoneuse du centre ainsi qu'en Campine hennuyère et ailleurs dans le cas de semis très précoces (avant le 20 avril), les ensilages des variétés plus précoces implantées en sols profonds peuvent s'envisager dès la semaine prochaine. En ces mêmes régions, les **variétés plus tardives** suivent de près et se récolteront probablement une semaine à 10 jours plus tard, soit durant la première moitié du mois de septembre. Les sites situés à l'ouest de ces régions sont moins avancés par rapport aux sites orientaux. Les conditions chaudes se poursuivent pour une semaine supplémentaire et la progression pourrait donc s'accélérer. Nous suivons l'évolution de près cette semaine.

**Au sud du sillon Sambre-et-Meuse**, la situation est aussi avancée. En région jurassique, la situation est très constatée avec des récoltes en cours et d'autres parcelles toujours entre 26 et 28 % de matière sèche. Il s'agira donc de viser juste ... Un bon suivi est donc indispensable.

En Condroz et Famenne, les premiers prélèvements de l'OPA de Ciney sont rassurants dans les sites situés en bonnes conditions avec des maturités allant de 24 à 28 % de matière sèche. Par contre, les parcelles « accidentées » y sont plus nombreuses à cause de profondeurs de sols souvent plus limitantes dans ces régions. Là-bas, ces parcelles sont à rechercher en priorité et à « sauver » au plus vite ... Nous prélevons l'ensemble de ce réseau à partir de cette semaine afin d'obtenir une information complète.

Partout en Wallonie et suite à ces conditions chaudes, les récoltes 2022 s'annoncent donc précoces et nous attirons d'ores et déjà l'attention de tous à ce sujet afin de ne pas être débordé dans les semaines qui viennent.

**Situation des maturités du maïs ensilage**  
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 34 du 22 au 29/08/2022)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 22 au 29/08/2022	Du 23 au 30/08/21	Du 17 au 24/08/20	Du 22 au 29/08/2022	Du 23 au 30/08/21	Du 17 au 24/08/20
<b>Zones Limoneuses</b> <i>(Ath, Balâtre, Blégny, Bleret, Dour, Obaix, Jandrain, Jodaigne, Melles, Soignies Wagnelée, Walhain)</i>	<b>De 26 à 31 %</b>	NP	NP	<b>De 25 à 30 %</b>	NP	NP
<b>Campine hennuyère</b> <i>(Baudour, Jurbise, Stambruges, Villerot)</i>	<b>De 26 à 29 %</b>	NP	NP	<b>De 24 à 27 %</b>	NP	NP
<b>Région jurassique</b> <i>(Autelbas, Châtillon, Rulles, Schockville)</i>	<b>De 31 à 36 %</b>	NP	NP	<b>De 28 à 33 %</b>	NP	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site des centres pilotes ([centrespilotes.be](http://centrespilotes.be)). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.